

Présentation du projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable

Débat public – 20 avril 2023 / 20 juillet 2023

Réunion publique à Choisy-le-Roi – mardi 9 mai 2023



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



Le réseau
de transport
d'électricité



L'amélioration de la qualité de l'eau : un enjeu sanitaire



- L'eau distribuée par le SEDIF est **inférieure aux valeurs seuils sanitaires ...**
- ...mais comme de plus en plus d'eaux en France (eau robinet ou en bouteille), elle **présente des dépassements réglementaires pour certains pesticides ou métabolites pertinents** (ex : chlorothalonil, métaldéhyde)
- Transposition de la directive Eau potable en droit français → **introduction de nouveaux paramètres réglementaires** (ex : perfluorés ou PFAS)
- **Persistance de pesticides interdits** dans les ressources (atrazine, chloridazone, chlorothalonil)
- Incertitude scientifique sur les « **effets cocktails** »

→ Application des **principes constitutionnels de prévention et précaution**



Préservation et traitement : deux approches complémentaires



- Le SEDIF est engagé dans la **préservation de ses ressources lorsqu'il est en capacité d'agir**
 - mais **97 % de ses ressources sont des rivières** avec des bassins versants représentant **12 % du territoire français métropolitain**
- **Recours indispensable au traitement curatif** pour assurer la distribution d'eau sanitaire irréprochable jusqu'à l'amélioration de la qualité des cours d'eau (temps long)



Pourquoi choisir le traitement membranaire « haute performance » ?

- Répondre aux **attentes des usagers** (qualité de l'eau, baisse de la dureté et du goût de chlore)
- Un **objectif sanitaire**
- Un **intérêt économique & énergétique**
- Un **impact global positif sur l'environnement**



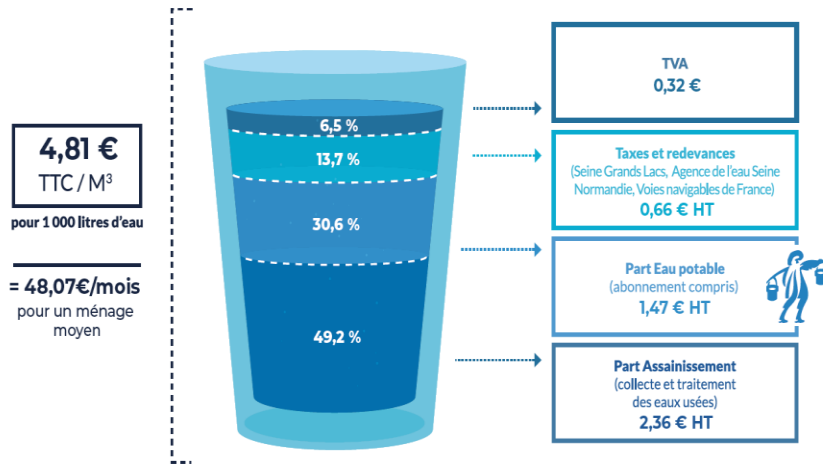
Usine de Méry-sur-Oise (95)



Coût du projet et impact sur la facture d'eau

LE PRIX DE L'EAU AU 1^{ER} JANVIER 2023

SUR LA BASE D'UNE CONSOMMATION STANDARD DE 120 M³ PAR AN



SEULE LA PART "EAU POTABLE" RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DU SEDIF

Impact envisagé sur la facture d'eau :

+ 3 à 4 € par mois et par foyer

Bénéfices liés à l'adoucissement de l'eau :

- 6 à 10 € par mois et par foyer



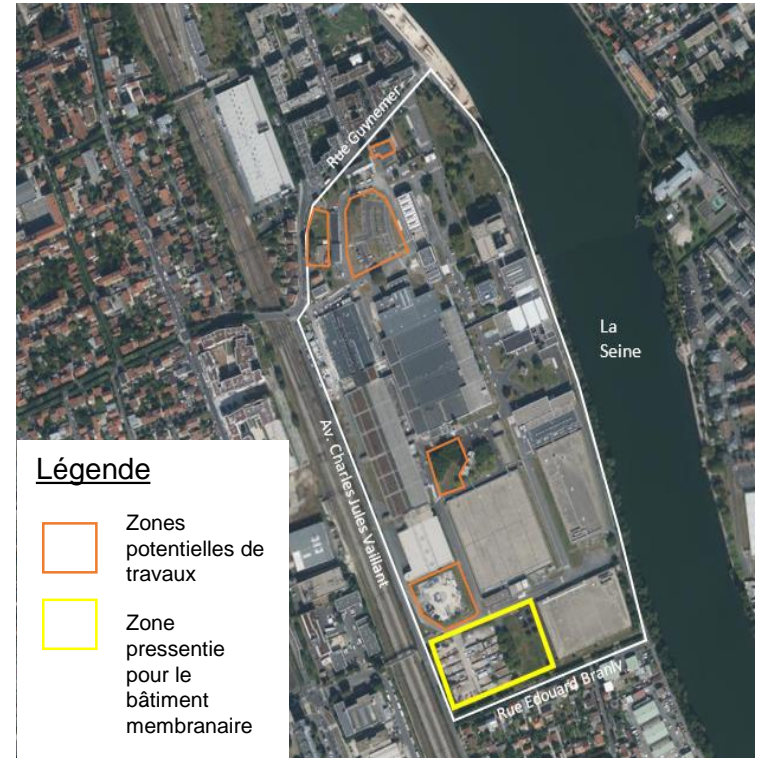
Implantation sur l'usine de Choisy-le-Roi

Principaux bâtiments créés dans l'enceinte de l'usine existante :

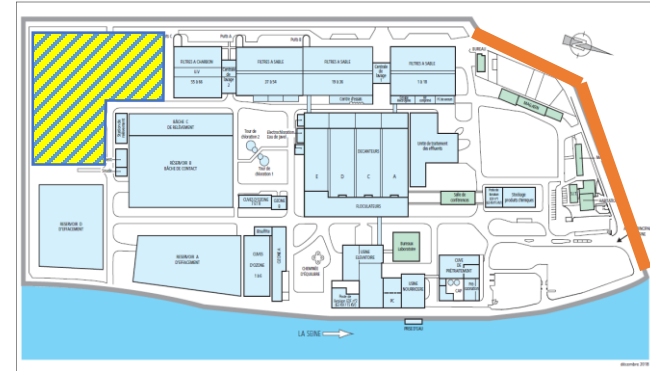
- ❖ Un bâtiment membranaire principal (~ 7 000 m²)
- ❖ Des bâtiments annexes (réactifs,...)
- ❖ Un bâtiment de traitement des concentrats
- ❖ Deux nouveaux postes électriques 225 kV de 600 à 1 000 m² chacun

Des exigences fortes :

- Niveau « **émergence zéro** » = zéro émergence supplémentaire par rapport à l'existant
- **Insertion paysagère et architecturale** = **bande de retrait** par rapport à la clôture, création d'un **filtre visuel**
- **Bâtiment éco-construit** (sobriété, récupération et production d'énergie, ...)



Implantation sur l'usine de Choisy-le-Roi (ilot nord)



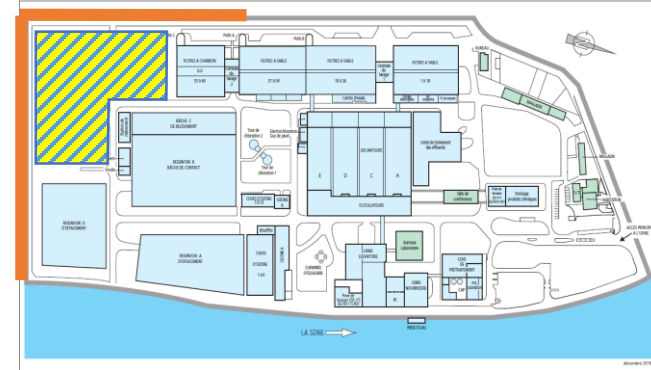
Vue de l'ensemble de la ZAC du Port qui fait face à l'usine au Nord (source @ Googlemaps 2020)



Implantation sur l'usine de Choisy-le-Roi (ilot sud)



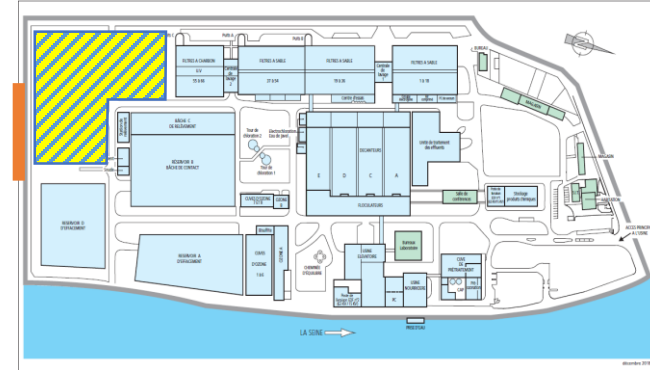
Vue de l'ensemble du quartier pavillonnaire qui fait face à l'usine au Sud (source © Googlemaps 2020)



Implantation sur l'usine de Choisy-le-Roi (zoom rue Edouard Branly)



Vue sur la rue Edouard Branly (source © Googlemaps 2020)



Charte qualité de la phase chantier

→ Durée chantier en usine : **4 à 4,5 ans à compter de 2027**

➤ **Propreté du chantier**

➤ **Sécurité**

❖ Personnel

❖ Riverains

➤ **Qualité dans l'exécution = limitation des nuisances**

❖ Plages horaires de travaux ; matériels et engins peu bruyants ou protégés

❖ Circulation routière

❖ Conservation d'un **filtre visuel, habillage des clôtures**

❖ **Audits internes et externes**



Charte qualité de la phase chantier

➤ **Environnement** → « **Eviter, Réduire, Compenser** »

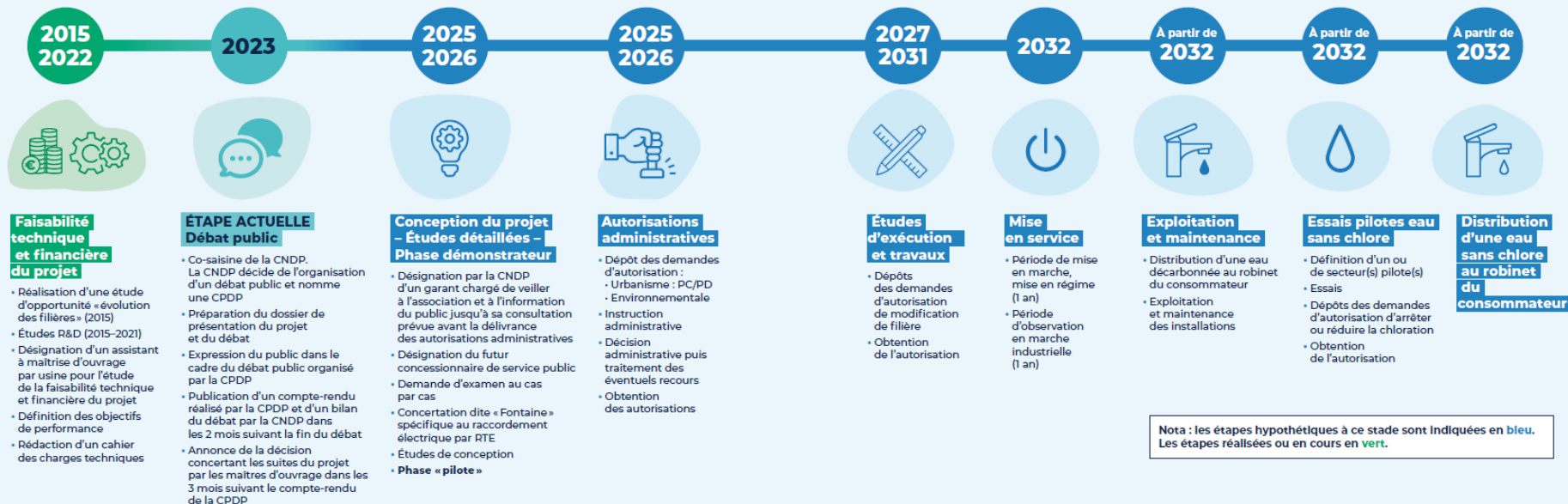
- ❖ Chantiers certifiés ISO 14001 – **cahier des charges Assurance Qualité et Environnemental**
- ❖ Recyclage des matériaux inertes
- ❖ Gestion des déchets et eaux de chantier

➤ **Information continue et association des riverains**

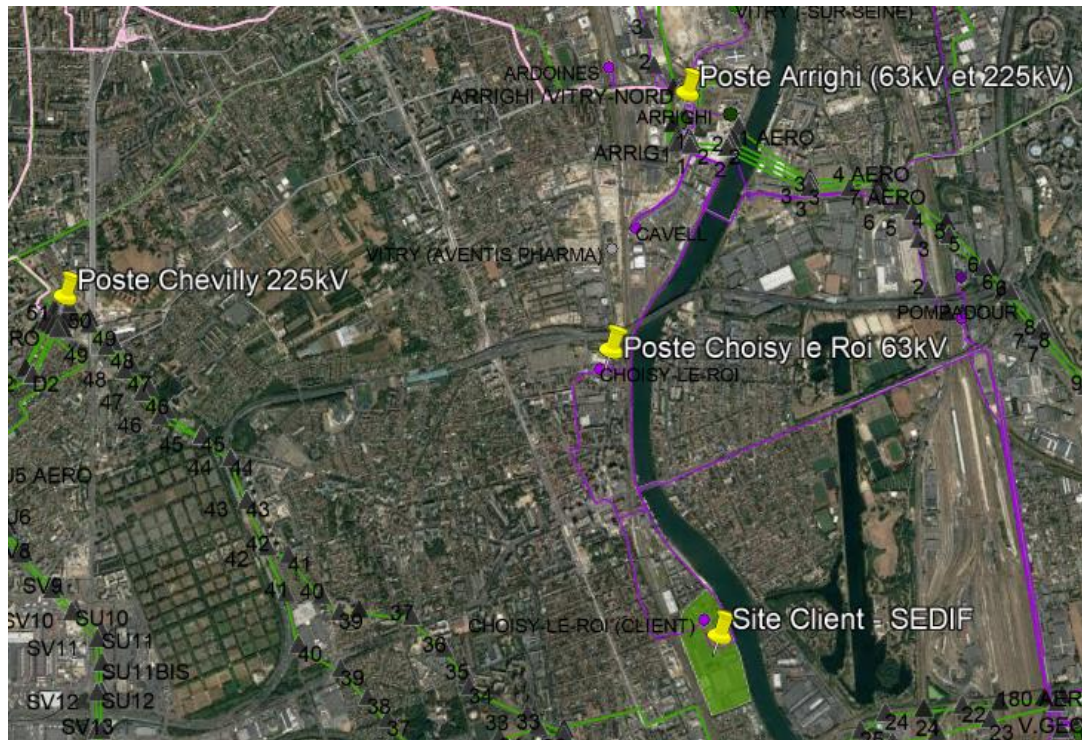
- ❖ Mise en place d'un **comité de pilotage** : association continue des riverains; désignation d'un **interlocuteur « bruits de chantier et nuisances »** qui sera le relai avec les riverains
- ❖ Information sur l'avancée du projet et des travaux
- ❖ Création d'un site web dédié



Prochaines étapes



Pourquoi RTE intervient ?



Légende:

— réseau RTE 63 kV

— réseau RTE 225 kV

Mission de service public pour répondre à la demande de raccordement du SEDIF:

Construction de 2 liaisons souterraines électriques 225 kV entre:

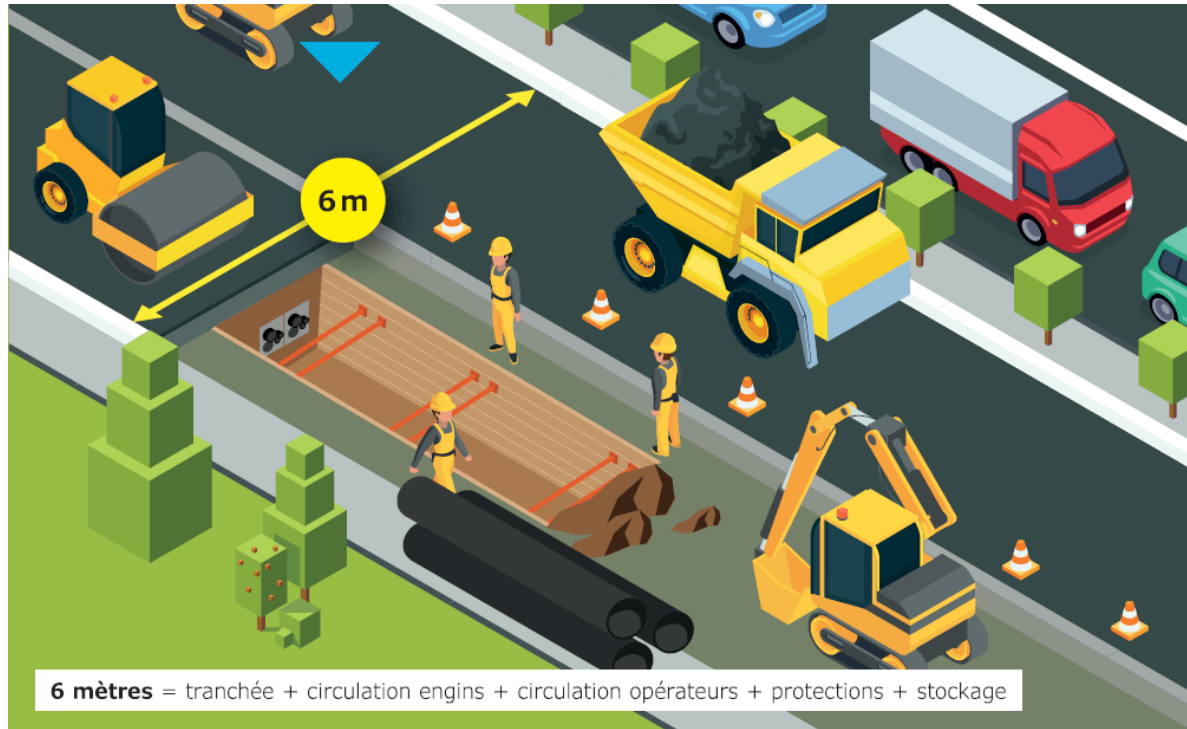
- le poste 225 kV RTE de Chevilly
- et
- l'usine du SEDIF



Travaux de création d'une liaison souterraine en images



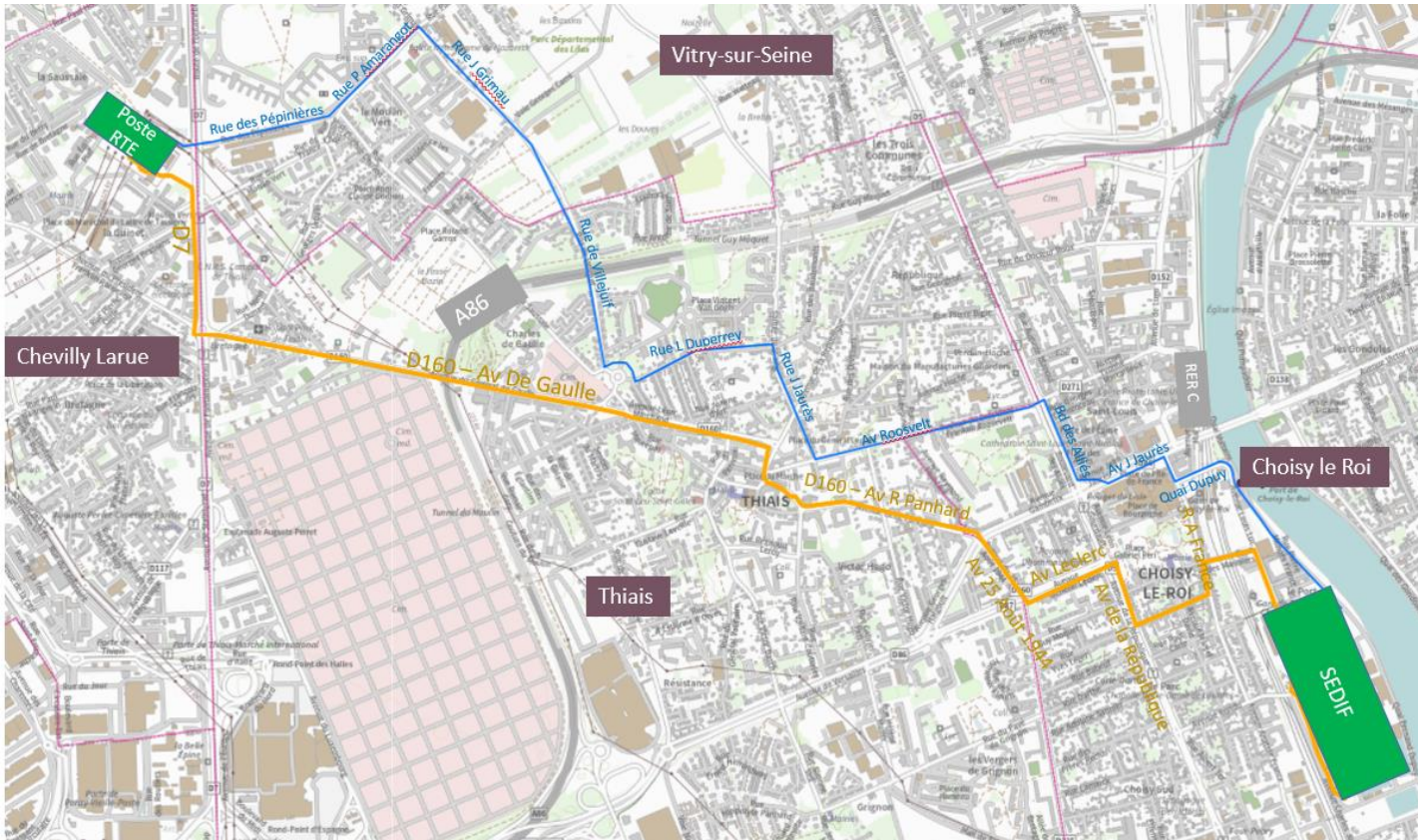
Travaux de création d'une liaison souterraine – Impacts d'un chantier



- Avancement et fermeture de la fouille au fur et à mesure
- Emprise chantier généralement d'environ 6 mètres
- Interruption ou modification de circulation



Propositions de tracés faites au SEDIF avant études de faisabilité



Ces tracés évolueront en fonction :

- des études de faisabilité technique;
- des échanges avec le territoire prenant en compte les éléments du débat public;
- de la concertation Fontaine, à l'issue de laquelle les tracés seront validés sous l'égide du préfet.





Merci de votre attention

Avez-vous des questions ?

